

**Van/de : Samuel Cogolati (Ecolo-Groen) – 13 JULI 2023 - 55038115C - La surpopulation carcérale à la Prison de Huy**  
**Aan/à: Vincent Van Quickenborne**  
**Antwoord door/réponse par: Vincent Van Quickenborne**

---

**Titel/titre : La surpopulation carcérale à la Prison de Huy**

**Content/ Contenu :**

Monsieur le Ministre,

Depuis mars, la Prison de Huy est régulièrement en surpopulation.

1. Pourriez-vous nous rappeler les chiffres depuis mars dernier de surpopulation carcérale à Huy par rapport à sa capacité théorique de 63 détenus ? Comment justifiez-vous ces dépassements occasionnant problèmes de salubrité et sécurité (à la fois pour les détenus mais aussi les agents pénitentiaires) ?
2. Y a-t-il d'autres prisons en Wallonie qui connaissent un taux plus élevé de surpopulation carcérale que celle de Huy ?
3. Comment réagirez-vous si le Bourgmestre de Huy décide d'appliquer son interdiction de dépasser les 85 détenus ? Pourquoi ne respectez-vous pas l'arrêté du Bourgmestre de Huy ? Depuis 2020, combien de rappels avez-vous reçu de la part du Bourgmestre de la Ville de Huy vous demandant d'appliquer la norme de 85 détenus max ? Qu'avez-vous répondu à ces lettres du Bourgmestre de Huy ?
4. Quant aux investissements nécessaires, comment tolérez-vous que seules 5 douches soient opérationnelles pour l'ensemble des détenus ? Comment comptez-vous garantir un minimum d'intimité pour les détenus ?
5. Comment se fait-il que le budget de la cuisine soit limité à 80 détenus alors qu'ils sont plus nombreux en pratique ?
6. Comment allez-vous garantir un suivi médical de base, avec un dentiste qui ne vient notamment qu'une fois tous les 15 jours ?

## **ANTWOORD :**

**1. Pourriez-vous nous rappeler les chiffres depuis mars dernier de surpopulation carcérale à Huy par rapport à sa capacité théorique de 63 détenus ?**

**Comment justifiez-vous ces dépassements occasionnant problèmes de salubrité et sécurité (à la fois pour les détenus mais aussi les agents pénitentiaires) ?**

**2. Y a-t-il d'autres prisons en Wallonie qui connaissent un taux plus élevé de surpopulation carcérale que celle de Huy ?**

Pour vos deux premières questions, cher collègue COGOLATI, je vous invite à m'adresser une question écrite ce qui me permettra de vous transmettre les chiffres demandés.

Sur le fond, je peux vous communiquer qu'effectivement la prison de Huy fait l'objet d'un dépassement de population et seule la prison de Dinant se situe au-dessus de ce chiffre.

Concernant la question des dépassements, ils semblent principalement liés à la population en détention préventive qui constitue, à Huy, près de 70% de la population détenue. Cette situation est difficile à prévoir et à contenir de façon immédiate puisque qu'il s'agit ici de décisions qui sont prises uniquement par les juges d'instruction et non par l'administration pénitentiaire.

**3. Comment réagirez-vous si le Bourgmestre de Huy décide d'appliquer son interdiction de dépasser les 85 détenus ? Pourquoi ne respectez-vous pas l'arrêté du Bourgmestre de Huy ? Depuis 2020, combien de rappels avez-vous reçu de la part du Bourgmestre de la Ville de Huy vous demandant d'appliquer la norme de 85 détenus max ? Qu'avez-vous répondu à ces lettres du Bourgmestre de Huy ?**

Mon administration tient compte en permanence de la contrainte de capacité reprise dans l'arrêté du Bourgmestre hutois. Concrètement, lorsque la population est trop élevée, des détenus sont rapidement transférés vers d'autres établissements. Cependant, la population est actuellement élevée partout et il n'est pas facile de réduire rapidement la surpopulation à Huy. La population a diminué ces derniers jours grâce à un certain nombre d'actions. Ce matin (en date du 17/07/2023), 84 détenus étaient enregistrés. Il n'y a pas eu de rappel spécifique, mais des contacts réguliers sont entretenus.

**4. Quant aux investissements nécessaires, comment tolérez-vous que seules 5 douches soient opérationnelles pour l'ensemble des détenus ? Comment comptez-vous garantir un minimum d'intimité pour les détenus ?**

Comme à Namur, un grand projet de rénovation de l'ensemble du site est prévu. En prévision et dans un souci pragmatique visant à éviter des dépenses supplémentaires qui feraient double emploi, aucun petit projet de rénovation séparé n'est actuellement en cours.

Huy dispose actuellement de 6 douches individuelles opérationnelles.

La capacité est suffisante pour être en respect avec le cadre légal même si la surpopulation pénitentiaire met une pression supplémentaire sur l'organisation des heures de douche. Le respect de la vie privée est davantage lié à l'organisation des douches et ne diffère pas des

autres établissements à cet égard. Comme indiqué précédemment, il s'agit de moments de douche individuels.

**5. Comment se fait-il que le budget de la cuisine soit limité à 80 détenus alors qu'ils sont plus nombreux en pratique ?**

Sur l'enveloppe budgétaire dédiée à l'alimentation et l'entretien des détenus, 22.854 000 EUR ont été initialement alloués pour toutes les prisons. Pour répartir ces crédits de manière équilibrée entre les prisons, on utilise la population moyenne des détenus sur les 12 derniers mois connus. Les crédits dont disposent les prisons pour l'alimentation et l'entretien pour 2023 ont déjà été préparés à la fin de l'année 2022, de sorte qu'elles pouvaient déjà effectuer des dépenses pour l'exercice 2023 en 2022. Par conséquent, la moyenne a été maintenue de 11/2021 à 10/2022 (les dernières évolutions connues de la population en mois complets). La population de Huy était de 80 détenus en moyenne pour cette période, mais pour tenir compte d'éventuelles augmentations, 85 détenus ont été pris en compte au lieu de 80.

**6. Comment allez-vous garantir un suivi médical de base, avec un dentiste qui ne vient notamment qu'une fois tous les 15 jours ?**

Un dentiste supplémentaire est recherché, mais malheureusement, comme c'est le cas dans la société en dehors des murs, il y a actuellement des listes d'attente dans les cabinets dentaires. Pour remédier à ce problème de façon plus structurelle et globale, mon administration étudie actuellement la possibilité d'installer et de déployer une équipe volante de dentistes afin d'éliminer à court terme la liste d'attente existante. Dans d'autres établissements, nous avons déjà pu acquérir des expériences positives à cet égard. Nous essayons donc d'organiser cette pratique dans d'autres établissements.